



Département
de
l'Ain

COMMUNE DE RELEVANT

LISTE DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

7.1

Prescrit le	: 06.12.2010
Approuvé le	: 26.01.2015

Code	Désignation	Organisme gestionnaire	Localisation
SERVITUDES RELATIVES A L'UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS			
I3 Servitudes relatives aux canalisations de transport et de distribution de gaz	ENERGIE Electricité et gaz Périmètres à l'intérieur desquels ont été instituées des servitudes en application : - Des articles 12 et 12 bis de la loi du 15 juin 1906 modifiée ; - De l'article 298 de la loi de finances du 13 juillet 1925 ; - De l'article 35 de la loi n° 46-628 du 8 avril 1946 modifiée ; - De l'article 25 du décret n° 64-481 du 23 janvier 1964. Servitudes relatives aux canalisations de transport de gaz instituées en application de l'article R. 555-30 du code de l'environnement.	GRTgaz Région Rhône-Méditerranée 33 rue Pétrequin - BP 6407 69413 LYON CEDEX 06	Canalisation Etrez - Ars sur Formans Diamètre nominal DN 600 mm Pression maximale en service PMS 80 bars (déclaration d'utilité publique par arrêté ministériel du 8 octobre 1976) Canalisation Ars sur Formans - Bourg en Bresse Diamètre nominal DN 150 mm Pression maximale en service PMS 67,7 bars (déclaration d'utilité publique par arrêté ministériel du 4 janvier 1971)